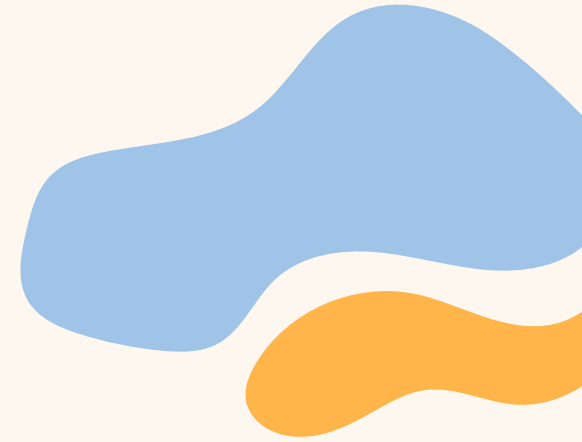


Camp de jour de Prévost



Guide du parent été 2026

Un été actif, amusant et rempli de découvertes
au camp de jour de Prévost !



Prévost



Table des matières

- 3 - Introduction
- 4 - Équipe
- 5 - Qui appeller ?
- 5 - Remise du chandail
- 6 - Code de vie de l'enfant
- 7 - Engagement du parent
- 8 - Mesure disciplinaire
- 9 - Comportement
- 9 - Accompagnement
- 10 - Politique de remboursement
- 11 - Trousse du parfait campeur
- 11 - Boîte à lunch
- 11 - Lors des sorties
- 12 - Piscine
- 12 - Objet perdu
- 12 - Camp vert
- 13 - Horaire camp de jour
- 14 - Site principal
- 15 - Les différents sites disponibles
- 16 - Arrivées et départs
- 16 - Service de garde
- 17 - Où vous stationnez ?
- 18 - Thématiques
- 19 - Activités
- 20 - Fleuri poste, information, adresse du camp



Introduction

Bonjour chers parents,

L'équipe du camp de jour de la Ville de Prévost est heureuse d'offrir un environnement permettant aux enfants d'être actifs tout au long de l'été. Notre objectif est de proposer aux jeunes Prévostoises et Prévostoises des activités stimulantes et variées, dans un cadre sécuritaire.

Chaque semaine, le camp propose une programmation riche et diversifiée : activités culturelles, sportives, grands jeux, jeux coopératifs, baignade, etc. Puis, chaque semaine comprend une thématique ainsi qu'une sortie ou une activité spéciale, que vous pourrez découvrir dans le guide.

Notre équipe, composée de dix-huit moniteurs, de six accompagnateurs, d'un responsable et de deux cheffes de groupe, a pour mission d'offrir une expérience inoubliable, remplie de plaisir et de magie tout au long de l'été ! Pour y parvenir, votre collaboration est essentielle. Voici quelques points importants :

- ✦ Lire attentivement le **Guide des parents**, un outil d'information pour toute la saison ;
- ✦ Respecter les heures d'arrivée et de départ (9 h et 16 h) ;
- ✦ Veiller à ce que votre enfant soit habillé adéquatement et ait en main le matériel nécessaire, peu importe la température (voir la Trousse du campeur).

Pour toute question ou tout commentaire, n'hésitez pas à me contacter.

Merci de votre précieuse collaboration!

Jean-Sébastien Beauchamp

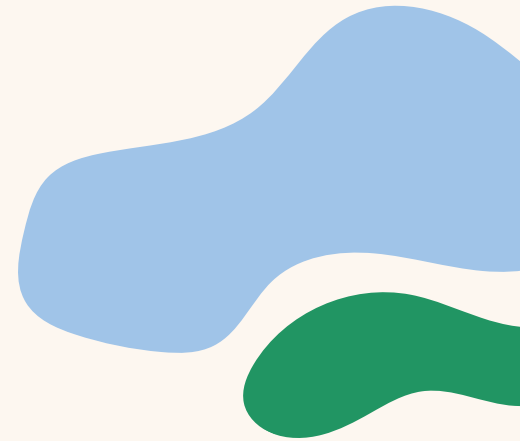
Technicien mandat gestion des loisirs municipaux
Service des loisirs, de la culture et de la vie
communautaire

450 224-8888, poste 6244

jsbeauchamp@ville.prevost.qc.ca



Équipe



Turbo

Responsable de camp de jour
450 275-1467
camps@ville.prevost.qc.ca



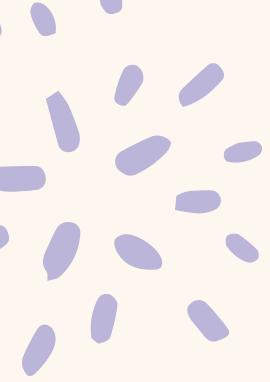
Coconut

Chef de groupe



Slushie

Chef de groupe



Qui appeller ?



Pour signaler un retard, déclarer une absence, ajouter une personne autorisée à venir chercher votre enfant, venir récupérer votre enfant plus tôt ou pour toute autre situation liée au quotidien du camp, veuillez communiquer avec le responsable présent sur le site du camp de jour :

- ✦ Par téléphone : 450 275-1467
- ✦ Par courriel : camps@ville.prevost.qc.ca
- ✦ Ou encore, informez-nous directement à l'accueil : l'information sera notée dans le cahier d'accueil.

Pour toute question concernant la facturation, l'ajout ou le retrait de semaines de camp, veuillez contacter le service administratif :

- ✦ 450 224-8888, poste 6228

Remise du Chandail



Cette année, vous aurez la possibilité de récupérer le chandail de votre enfant **le samedi 20 juin à l'école du champ fleuri entre 13h00 et 16h00**

Si vous ne pouvez être présent-e, vous pourrez récupérer le chandail de votre enfant à l'accueil, lors de la première semaine de camp. Il suffira de demander à parler au responsable du camp de jour.

****Veuillez noter que les couleurs acceptés lors des sorties de cette année sont les chandails oranges et jaunes ****

Code de vie de l'enfant



- ✦ L'enfant est respectueux, dans ses paroles et ses gestes, face aux autres enfants et aux animateurs qu'il côtoie tous les jours.
- ✦ La Ville de Prévost applique une politique de tolérance zéro en ce qui a trait à l'intimidation et la violence, les mesures disciplinaires expliquées ci-dessous s'appliqueront selon la situation.
- ✦ L'enfant est respectueux du matériel et de son environnement mis à sa disposition en tout temps.
- ✦ L'enfant s'engage à écouter les directives des animateurs et à les respecter en tout temps.
- ✦ L'enfant s'engage à participer à toutes les activités proposées.
- ✦ L'enfant s'engage à laisser à la maison tous les jouets, jeux électroniques ou objets précieux. Ils sont interdits au camp de jour.



Engagement du parent



- ✦ Le parent s'engage à signer la feuille de présence chaque jour, à l'arrivée et au départ de l'enfant. La personne qui vient chercher l'enfant doit présenter une pièce d'identité. Si une personne non inscrite sur la liste vient chercher l'enfant, le parent doit en aviser le responsable ou les cheffes de camp à l'avance. Cette signature confirme la présence de l'enfant au camp.
 - ✦ Le parent s'engage à fournir chaque jour le matériel requis, tel qu'indiqué dans le Guide des parents. Certaines activités spéciales peuvent nécessiter du matériel supplémentaire. Un courriel vous sera envoyé chaque semaine pour vous en informer.
 - ✦ Le parent s'engage à acquitter les frais applicables en cas de retard en fin de journée : Pour les enfants inscrits au service de garde, des frais de 15 \$ s'appliqueront automatiquement après 18 h, auxquels s'ajouteront 15 \$ par tranche de 15 minutes supplémentaires.
 - ✦ Le chandail remis lors de l'inscription doit obligatoirement être porté lors des sorties du camp. Si l'enfant se présente le matin d'une sortie sans son chandail, des frais de 25 \$ seront facturés pour l'obtention d'un nouveau chandail.
 - ✦ Le parent s'engage à informer la Ville de Prévost de tout changement dans l'état de santé de l'enfant, ou de tout renseignement pertinent visant à assurer son bien-être.
- * Une facture sera transmise au plus tard à la fin du camp de jour aux parents ayant des frais à payer. Celle-ci devra être acquittée dès sa réception.*



Mesures disciplinaires

Lorsque l'enfant adopte un comportement jugé inadéquat, les mesures disciplinaires suivantes seront appliquées dans l'ordre énuméré selon la gravité de la situation et la répétition des comportements :

- ✦ L'enfant reçoit un avis verbal par l'animateur.
 - ✦ L'enfant reçoit un avis verbal par l'animateur. Le parent sera avisé verbalement en fin de journée par un des membres du personnel du camp.
 - ✦ L'enfant est temporairement retiré des activités. Le parent sera avisé verbalement en fin de journée par la responsable ou un des chefs du camp.
 - ✦ L'enfant est suspendu pour une à deux journées, au choix du responsable du camp. Le parent en est avisé verbalement par le technicien en loisir. Un avis écrit et verbal est émis au parent l'avisant qu'une récidive conduit à l'expulsion citée ci-dessous. Aucun remboursement n'est donné pour les journées de suspension.
 - ✦ L'enfant est exclu du camp de jour de la Ville de Prévost pour le reste de l'été. Le technicien en loisir en avise le parent verbalement et par écrit. Un remboursement au prorata des jours écoulés sera remis au parent dans un délai de 2 à 3 semaines (frais d'administration applicables).
- * En cas de violence verbale ou physique, l'enfant sera immédiatement expulsé du camp sans avis ni délai et sans recours contre la Ville de Prévost.*



Comportement

Le camp de jour est un endroit qui permet aux enfants d'avoir du plaisir, le tout, dans un environnement respectueux. Lors de l'inscription, vous avez été avisé du code de vie dont votre enfant doit respecter ainsi que des mesures disciplinaires qui seront appliquées lors de situations problématiques.

Nous demandons la collaboration des parents en nous indiquant tous les renseignements sur la fiche santé, à remplir lors de l'inscription afin que le camp de jour se déroule dans l'harmonie pour le plus grand plaisir de tous.

Pour toute situation problématique, n'hésitez pas à en parler avec le technicien en loisir ou au responsable du camp de jour.

Accompagnement

Depuis quelques années, la ville de Prévost multiplie ses efforts afin de favoriser l'intégration des personnes en situation d'handicap et à besoins particuliers au sein de sa communauté.

Le programme d'accompagnement du camp de jour est un service non spécialisé, sans frais supplémentaires. Il assure que le jeune inscrit au camp de jour, qui requiert du soutien supplémentaire pour faciliter son intégration, puisse bénéficier de l'aide d'un accompagnateur ou d'une accompagnatrice dans les activités régulières du groupe de pairs qui lui est attribué.

Tous les règlements, le code de vie et les mesures disciplinaires mentionnés dans le présent document s'appliquent uniformément à l'ensemble des participants et participantes.

Pour avoir de plus ample information sur le programme d'accompagnement, connaître les critères d'admissibilités et les contraintes excessives, veuillez communiquer avec le service des loisirs.



POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Après le début du camp de jour, aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur présentation d'une attestation médicale, auquel cas le remboursement sera calculé au prorata des jours écoulés.

Des frais administratifs de 10 \$ par enfant s'appliqueront pour tout remboursement. Pour tout chèque sans provision, des frais de 25 \$ seront facturés, et le paiement devra alors être effectué en argent comptant ou par chèque certifié.

Toute demande de remboursement doit être faite par écrit, soit par courriel à l'adresse suivante : jsbeauchamp@ville.prevost.qc.ca, ou directement au Service des loisirs de la Ville.

En tant que parent ou tuteur du ou des enfants inscrits, j'ai pris connaissance de la politique de remboursement, des autorisations et des mesures disciplinaires applicables en cas de non-respect du code de vie et je m'engage à le faire respecter. J'affirme également avoir répondu au questionnaire santé pour chacun des enfants lors de l'inscription.

Trousse du parfait campeur

Votre enfant doit avoir avec lui, tous les jours, le matériel suivant:

Sac à dos
Dîner froid (Bloc réfrigérant)
Soulé de course
Crème solaire
Chapeau
Chasse moustique
Bouteille d'eau réutilisable
Maillot de bain
Serviette de plage
Veste de flottaison (si nécessaire)
Chandail chaud
Imperméable
Vêtement de rechange



Boîtes à lunch

Advenant le cas où votre enfant oublierait sa boîte à lunch, nous vous contacterons pour que vous veniez lui porter au camp de jour.

Il est interdit d'avoir des noix et des arachides dans les lunches.



Lors des sorties

Lors des sorties, tous les enfants doivent obligatoirement porter le chandail officiel du camp de jour.

Si un enfant se présente le matin de la sortie sans son chandail, un nouveau lui sera remis, et des frais de 15 \$ seront ajoutés à la facture finale du camp.

Les sorties sont obligatoires pour tous. Le départ en autobus a lieu à 9 h 30.

La Ville se réserve le droit de refuser la participation à un enfant qui ne respecte pas les consignes de sécurité ou nuit au bon déroulement de l'activité.

Encore une fois, merci de préparer un lunch froid et n'envoyez pas d'argent avec votre enfant.

Évitez également les contenants en verre. Un petit sac à dos est recommandé pour transporter ses effets personnels.

L'enfant doit toujours être vêtu d'une tenue sportive et appropriée selon la température.

Les objets personnels qui pourraient avoir de la valeur (ex. : bijoux, jouets, jeux vidéo, appareil photo, iPad, téléphones, etc.) sont interdits au camp.

Piscine

Il est obligatoire pour les enfants âgés de 8 ans et moins de porter une veste de flottaison. Pour les enfants de 9 ans et plus, le parent doit décider si l'enfant est dans l'obligation de porter une veste de flottaison individuelle lors de l'inscription. Cependant, de petits tests de nage seront réalisés lors des sorties à la piscine et il est possible que votre enfant soit obligé de porter une veste de flottaison selon les recommandations des sauveteurs et animateurs.

Nous vous rappelons que les flotteurs aux bras ainsi que les ballons dorsaux ne sont pas permis à la piscine (vous devez fournir un vêtement de flottaison individuelle).

Les enfants vont minimum une fois par semaine à la piscine quand la température le permet, il faut donc prévoir :



- ◆ Maillot de bain
- ◆ Serviette de plage
- ◆ Crème solaire
- ◆ Casquette ou chapeau
- ◆ VFI (Veste de Flottaison Individuelle) si nécessaire



Objets perdus

Nous vous rappelons que les objets perdus sont conservés. Vous devez récupérer tout objet perdu avant la fin du camp, sans quoi les articles non réclamés seront remis à la Maison d'entraide de Prévost sans aucun avis. Nous vous conseillons d'identifier les objets et vêtements appartenant à votre enfant. La Ville de Prévost n'est pas responsable des objets perdus, volés ou endommagés.

Camp vert

Le camp de jour poursuit sa lancée pour devenir un camp de plus en plus écologique. Pour ce faire, nous avons besoin de l'implication de tous les enfants, mais aussi de tous les parents. Comme chaque année, nous vous incitons à faire des lunchs et des collations écologiques pour vos enfants :

- ◆ Privilégier un sac à lunch réutilisable en tissu ou isolant ;
- ◆ Privilégier des contenants réutilisables ou recyclables ainsi que des ustensiles réutilisables ;
- ◆ Apporter une bouteille d'eau qui peut se remplir.

Horaire camp de jour

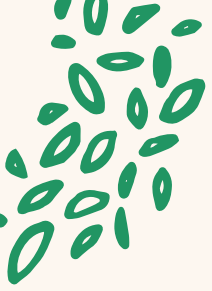
Exemple d'une journée type

- 7 h 00 à 9 h 00 - Service de garde
- 9 h 00 à 9 h 30 - Rassemblement
- 9 h 30 à 9 h 45 - Collations
- 9 h 45 à 12 h 00 - Activités
- 12 h 00 à 13 h 00 - Dîner
- 13 h 00 à 15 h 00 - Activités
- 15 h 00 à 15 h 30 - Collations
- 15 h 30 à 16 h 00 - Rassemblement
- 16 h 00 à 18 h 00 - Service de garde



Les animateurs et accompagnateurs sont âgés entre 16 et 21 ans et reçoivent une formation en premiers soins et une formation en animation et sécurité. Les ratios animateur/enfants sont les suivants :

5-6 ans : 1 animateur/10 enfants.
7-8 ans : 1 animateur/12 enfants
9 ans et plus : 1 animateur/15 enfants



Site principal

Étant donné les événements de l'école Val-des-Monts, certains locaux seront disponibles seulement au courant de la semaine 1 et 2. Un chapiteau sera installé dans la cours d'école pour dépanner lors des deux premières semaines du camps. Ce sera principalement les jeunes de 9-12 ans qui seront dans le chapiteau.

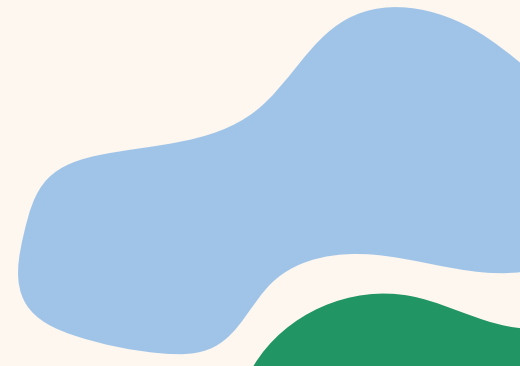
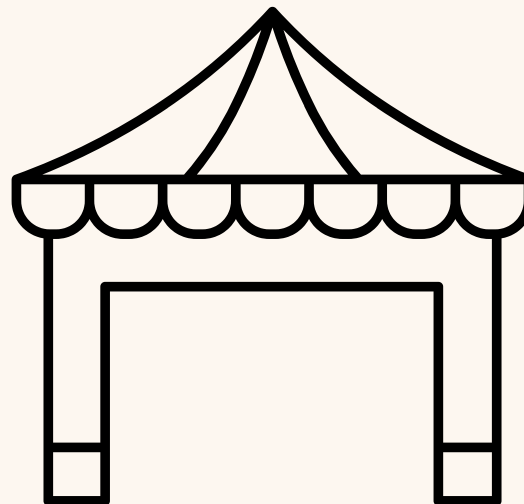
Locaux disponibles semaine 1 et 2

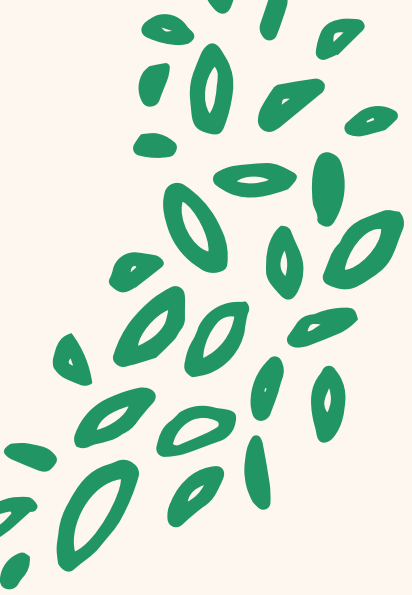
- Bureau des motiteurs
- Gymnase et toilettes
- Chapiteau 20 x 60

*La cafétéria et certaines classes seront disponibles au courant de la semaine 1. Le reste des locaux seront disponible au courant de la semaine 2.

Locaux disponibles semaine 3 à 8

- Bureau des motiteurs
- Gymnase et toilettes
- 4 classes
- Cafétéria





Les différents sites disponibles

Terrain de soccer



Parc de la coulée



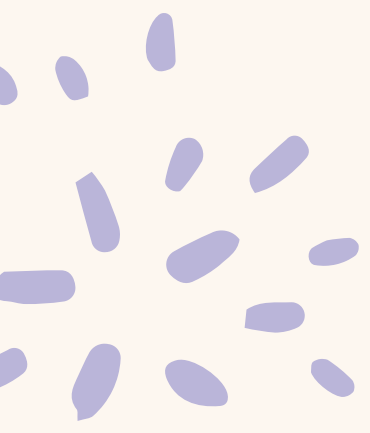
Terrain de baseball



Parc du clos fourtets



Parc Léon-Arcand





Arrivées et départs

Signatures obligatoire !

La période d'animation se déroule de 9 h à 16 h du lundi au vendredi. Avant ou après ces heures, votre enfant doit obligatoirement être inscrit au service de garde pour demeurer sur les lieux et être sous notre responsabilité.

À l'arrivée et au départ de votre enfant du camp de jour, vous devez signer la feuille de présence. Cette signature fait foi de sa présence pour la journée. C'est votre responsabilité !

Toujours passer par la porte du gymnase de l'école et non par le côté de la cour d'école à l'extérieur. En cas de pluie, passer par la porte du service de garde de l'école Champ-Fleuri.

La signature d'arrivée de la part du parent doit avoir lieu entre 7 h et 9 h. Pour le départ, la signature se fera entre 16 h et 18 h. Lors de départ de votre enfant, une pièce d'identité vous sera demandée. De plus, aucun départ n'est autorisé avant 16 h à moins que le parent avertisse le responsable le matin.

La personne qui vient récupérer votre enfant doit **ABSOLUMENT** se trouver sur la liste des personnes autorisées. Si celle-ci ne se trouve pas sur la liste, vous devrez contacter afin de valider que votre enfant puisse partir avec la personne en question. L'enfant ne pourra quitter le camp sans votre autorisation du camp de jour. Dans le cas où une personne qui ne figure pas sur la liste de présences et que vous désirez qu'elle s'y retrouve, vous devez nous en informer soit à l'accueil (matin/soir), par téléphone ou par courriel.

Le service de garde est offert de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h du lundi au vendredi.

Après 18 h, des frais de 15 \$ sont applicables, et ce, jusqu'à concurrence d'un retard de 15 minutes. Des frais supplémentaires de 15 \$ par tranche de 15 minutes s'appliqueront pour tout retard supplémentaire.

Les frais seront facturés à la fin du camp de jour et devront être acquittés sur réception de la facture.

Service de garde

Où vous stationnez ?



Matin :

Débarcadère de l'école
Champ-Fleuri

Porte de gym

Beau temps le soir :

Débarcadère d'autobus

Entrée de la cour d'école
pour les présences

En cas de pluie le soir :

Stationnement de l'école Champ-
Fleuri

Porte du service de garde de l'école



thématiques

LES GRANDS EXPLORATEURS



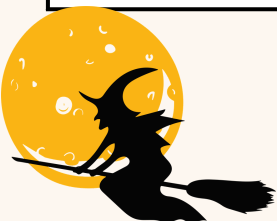
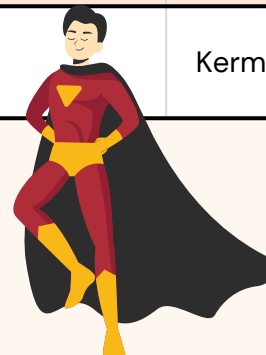
#	DATES	THÉMATIQUES	DESCRIPTIONS
1	22 au 26 juin (Camp fermé le 24 juin)	Prévost sur Mars	Le camp de jour se transforme en énorme navette spatiale qui se déplace dans l'espace pour se rendre jusqu'à notre planète voisine, Mars !
2	29 juin au 3 juillet (camp fermé le 1er juillet)	Les savants fous	Des grands scientifiques viendront nous dévoiler leurs découvertes fascinantes dans le monde de la science.
3	6 au 10 juillet	Au camp des sorcier	Attention ! la magie envahit le camp de jour, vous concocterez des potions et incanterez des sorts magiques !
4	13 au 17 juillet	Les olympiades de Prévost	viens montrer tes différents talents dans le sport et peut-être tu remporteras l'or olympique !
5	20 au 24 juillet	L'académie des super-héros	Bienvenue à l'académie des super-héros, un lieu d'apprentissage dans lequel tu apprendras à contrôler tes super pouvoirs !
6	27 juillet au 31 juillet	Survivor Prévost	Tu as toujours rêvé d'être à la télé ? c'est ton moment pour briller ! c'est le moment de montrer tes capacités à survivre !!
7	3 au 7 août	Les petits matelots sous les tropiques	Viens résoudre des énigmes pour accéder au trésor caché de l'île paradisiaque du Champ Fleuri.
8	10 au 14 août	Les aventures au safaris	Les animaux envahissent Prévost ! Enfile tes jumelles d'explorateurs et vient découvrir les animaux qui si cachent

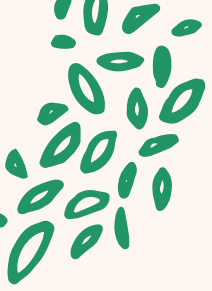


Activités



Dates	Activités	Informations
Mardi 23 juin 2026	Grimaces ateliers	Activité thématiques, apprentissage sur la planète rouge
Jeudi 2 juillet 2026	Science en folie	Ateliers et spectacle de science
Lundi 6 juillet 2026	Activac	Activité thématique sorcière
Mercredi 15 juillet 2026	Mes premiers jeux	Animation de différents sports
Mercredi 22 juillet 2026	Funtropolis (sortie)	Centre d'activité intérieur
Jeudi 30 juillet 2026	Camp EDPHY	Site d'activité divers et variés
Mercredi 5 août 2026	Plage Major (sortie)	Journée à la plage
Mercredi 12 août 2026	Funfou	Kermesse, jeux gonflables et jeux d'adresse





Fleuri poste

Le Fleuri-Poste est une infolettre qui vous sera envoyée par courriel chaque semaine. Il sera important de le lire, car il y a aura des informations au sujet des sorties, de la thématique de la semaine, les vendredis déguisement, etc.

Information

QUESTIONS, COMMENTAIRES OU SUGGESTIONS

TURBO
Responsable

450 275-1467
camps@ville.prevost.qc.ca

Jean-Sébastien Beauchamp
Technicien en loisir mandat gestion des
loisirs municipaux

450 224-8888, poste 6244
jsbeauchamp@ville.prevost.qc.ca

Adresse du Camp

École Champ-Fleuri
1135 Rue du Clos-Toumalin, Prévost JOR 1T0
450 275-1467

